

Situé dans l'arrondissement de LaSalle sur un ancien terrain industriel vacant depuis plusieurs années, le projet de l'îlot Wanklyn consiste en la construction de 786 logements, dont 119 logements communautaires, 230 unités de condo liées au programme d'accès à la propriété et 437 unités locatives ou en copropriété. Les édifices proposés seraient répartis autour d'un parc central et auraient de 3 à 8 étages. Le projet prévoit également 727 places de stationnement en sous-sol. Le promoteur de ce projet est le Fonds immobilier de solidarité FTQ.

PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

SÉANCE D'INFORMATION

15 septembre 2015, 19 h

↳ Salle de réception Sofia
420, avenue Lafleur



Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez le : ocpm.qc.ca

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

POUR LA SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS OU DÉPÔT DE MÉMOIRE

8 octobre 2015

ocpm.qc.ca/inscription

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

13 octobre 2015 à 19 h

↳ Salle de réception Sofia
420, avenue Lafleur



ocpm.qc.ca/inscription

Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez le : ocpm.qc.ca

PUBLICATION DU RAPPORT

Demander à recevoir le rapport :
rapport@ocpm.qc.ca



Projet de l'îlot Wanklyn

CONSULTATION PUBLIQUE À PARTIR DU

15 septembre 2015

Dès 19 h

Salle de réception Sofia
À la Plaza Sami Fruits
420, avenue Lafleur



ocpm.qc.ca



OBJET DE LA CONSULTATION PLAN

En vertu des dispositions du 3^e paragraphe de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, la réalisation d'un projet résidentiel situé hors du centre des affaires, dont la superficie de plancher est supérieure à 25 000 m² doit faire l'objet d'une consultation publique par l'OCPM. Conformément à cette disposition de la Charte de la Ville, la consultation publique porte sur un projet de règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur le quadrilatère délimité par la rue des Oblats, la rue Wanklyn, la route 138 et la rue Jean-Milot.



Source : Lemay



MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

POUR TOUTE LA DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca/ilot-wanklyn

Vous pouvez aussi consulter toute la documentation au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal :
1550, rue Metcalfe, bureau 1414

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca